

10/13 MAI 2011
BREST FRANCE
LE QUARTZ
CENTRE DE
CONGRÈS



MARITIME SECURITY AND SAFETY: TOWARDS SAFER AND CLEANER SEAS

saferseas

POUR DES MERS PLUS SÛRES ET PLUS PROPRES

CONFERENCES
WORKSHOPS
SALON
PROFESSIONNEL

Brest
la mer
par excellence

ALLOCUTION DU CHEF D'ETAT MAJOR DE LA MARINE





ALLOCATION

ALLOCATION DU CHEF D'ETAT MAJOR DE LA MARINE

Allocution de l'Amiral Pierre-François FORISSIER,

Chef d'Etat Major de la Marine Nationale



Eléments biographiques

Cursus

Diplômé de l'école des officiers des armes sous-marines
Ingénieur en génie atomique
Breveté de l'enseignement militaire supérieur
Ancien auditeur de l'institut des hautes études de la défense nationale et du centre des hautes études militaires
Promotion 1971 de l'Ecole Navale

Fonctions

Chef d'Etat Major de la Marine Nationale depuis 2008
Major Général de la Marine Nationale (2005-2008)
Commandant des forces sous-marines et de la force océanique stratégique (2004-2005)

Autres

Grand officier de la Légion d'Honneur et Commandeur du Mérite maritime.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les Amiraux, Messieurs les Officiers, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Que de chemin parcouru depuis neuf ans! Et que de progrès accomplis depuis la première réunion Safer Seas en 2002! Cette troisième édition représente une occasion unique de faire le point, de confronter nos expériences, de mesurer l'état d'avancement des travaux entrepris et c'est donc avec un énorme plaisir que je suis amené à intervenir ce soir devant vous.

La présence ici même d'experts et d'acteurs éminents du monde maritime, de nombreuses délégations étrangères, mais aussi l'intensité de nos échanges illustre l'importance des enjeux auxquels nous sommes tous confrontés aujourd'hui.

La marine nationale que j'ai l'honneur de commander, participe à ces rencontres à plus d'un titre : sûreté des routes et du transport maritime, conception des navires du futur, surveillance et prévention de la pollution du milieu marin, protection des espaces portuaires mais aussi, bien sûr, lutte contre les activités illicites (immigration clandestine, pêche illégale, narcotrafic...). Chacun des thèmes évoqués lors des interventions, des carrefours ou du colloque consacré à « l'ordre public en mer » illustrent une grande part des défis que la marine nationale, avec l'ensemble des acteurs concernés, doit relever quotidiennement.

Ce soir, je voudrais faire quelques observations, mais aussi évoquer certains progrès réalisés ou en devenir.

Tout d'abord, je n'hésite pas à affirmer ici que nous avons atteint les limites de notre vie de terrien!

En effet, à entendre chacune des interventions qui ont été faites, il ne fait aucun doute que le challenge qui est désormais le nôtre exige que nous changions nos comportements. Nous ne gouvernons pas la mer comme nous gouvernons la terre.

A la mer, nous ne sommes pas spécialistes de ceci ou de cela, nous sommes des marins et nous sommes par nature polyvalents. Et lorsque nous voulons faire, comme nous le faisons, de la sécurité en mer, nous ne faisons pas de la sécurité sectorielle.

Mes bateaux ne savent pas quand ils partent s'ils vont rencontrer un pirate, un trafiquant d'armes ou un passeur d'immigrants clandestins. Et il n'est pas question qu'ils se focalisent sur l'un en oubliant de regarder les autres. En mer, nous observons et traitons tout. Et c'est bien cela notre challenge : de terriens il nous faut devenir marins!

Car c'est bien à la mer qu'il faut nous adapter. C'est elle qui se trouve au cœur des enjeux de notre siècle!

Ainsi, qu'observons-nous aujourd'hui?

Première observation, cela a été rappelé aujourd'hui, celle de la croissance exponentielle des activités en mer : la mondialisation est venue bouleverser nos conceptions anciennes du temps et de l'espace.

La mer est confrontée à un développement considérable des échanges qu'ils soient commerciaux, mais aussi touristiques comme nous l'a rappelé ce matin l'amiral Valenzuela, et l'avenir sera marqué par notre dépendance toujours accrue vis-à-vis des flux maritimes.

Nous sommes engagés dans une compétition planétaire pour trouver de nouvelles ressources de matières premières. Or, seuls les océans ont le potentiel pour offrir ces ressources, si tant est qu'elles soient protégées, que leur exploitation soit conduite de façon responsable, équitable et durable.

La liberté des mers, l'immensité des océanes apportent l'espace de manœuvre et la profondeur stratégique qui n'existent pas ou plus à terre.

Deuxième observation : l'accroissement du trafic maritime, entraîne l'accroissement des trafics et des menaces de toutes natures.

Si le satellite et l'aéronef peuvent aider à repérer ces activités, seul le bateau permet d'intervenir en mer.

Ces menaces sont caractérisées par une grande largeur de spectre : piraterie, prise d'otages en mer, attaque de navires, mouillages de mines, trafics de stupéfiants, d'armes ou d'êtres humains, de réseaux d'immigration clandestine, pillage de notre ressource halieutique...

Elles se caractérisent également par une profonde variabilité dans le temps ce qui les rend difficiles à prévoir, donc à contrer. Cela impose une permanence des dispositifs de protection ainsi qu'une grande cohérence dans les moyens impliqués.

Enfin, **dernière observation**, la menace environnementale est bien réelle : l'atmosphère se réchauffe, la banquise fond, ouvrant la voie à de nouvelles routes maritimes – même si nous sommes encore loin des autoroutes arctiques comme nous l'a indiqué Monsieur Lasserre ce matin -, tant de facteurs qui ne seront pas sans influence sur le futur contexte politique et stratégique.

Toutes ces menaces existent, tous ces défis doivent être relevés et nous devons y faire face. Mais au risque de vous surprendre, je dirais qu'ils ne sont pas fondamentalement nouveaux!

Et si vous me permettez ce clin d'œil historique je rappellerai qu'au XIXème siècle, la volonté de réguler le trafic maritime en Méditerranée avait déjà conduit la marine américaine à lutter contre les pirates. En 1803, une escadre fut envoyée devant Tripoli, mais les Libyens résistèrent. La frégate Philadelphia fut attaquée par un ketch, puis détruite dans le port de Tripoli. Aujourd'hui, son épave constitue un problème diplomatique intéressant...

Rien de fondamentalement nouveau donc...

En effet, si ces menaces perdurent, si elles s'accroissent, les vrais enjeux n'ont pas changé et la problématique de la sécurité maritime n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, ce qui change, c'est la prise de conscience que nous en avons. Et c'est justement cette prise de conscience qui nous montre que nous ne pouvons plus prendre les choses à la légère.

Auparavant, nous faisons de la sécurité maritime sans le savoir. Aujourd'hui, nous le savons... Et c'est un progrès considérable!...

Dans le pessimisme ambiant qui nous environne, nous devons avoir des éclairs d'optimisme. Et nous devons nous réjouir de cette « maritimisation des esprits » car elle conduit nos concitoyens à prendre la mesure de ces enjeux.

Aujourd'hui, il est grand temps que le terrien s'aperçoive qu'il est sur la planète mer! C'est une ressource de réconfort et d'espérance. Forts de ce constat et de ces espérances, quels progrès ont été faits et comment poursuivre nos efforts?

Ce soir, je voudrais vous proposer quelques pistes...

Dans cet environnement, caractérisé par l'accroissement des enjeux sécuritaires mais aussi un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous devons mettre en œuvre une approche du fait maritime qui puisse tenir compte de toutes ses dimensions : humaines, économiques, écologiques, militaires...

Pour cela, il nous faut inventer une gouvernance de la mer qui ne soit pas calquée sur la gouvernance terrestre.

Il nous faut aussi élargir le cadre de notre action, être innovants et rechercher de nouveaux modes de coopération.

Des affaires récentes nous ont montré que nous ne pouvons plus fonctionner sans un niveau de partage élevé de l'information maritime. La mer est un milieu tout aussi complexe que la terre et c'est le regard croisé de chaque administration qui permet d'être plus fort, ensemble.

A titre d'exemple, dans le domaine de l'action de l'Etat en mer, la marine s'attache depuis longtemps à développer des synergies avec les autres administrations.

Ainsi, le Centre opérationnel de la fonction de garde-côtes, qui fonctionne depuis huit mois, représente une avancée très significative de cette logique de complémentarité. Il est l'aboutissement d'un remarquable travail mené avec les affaires maritimes, les douanes, la gendarmerie, la direction de la sécurité civile et la police nationale. Placé sous la responsabilité du Secrétaire général de la Mer, c'est un outil sans précédent de collecte et de partage de l'information maritime avec l'ensemble des administrations. Il aide à dynamiser nos échanges avec nos partenaires européens et crée ainsi une réelle synergie de moyens.

Il fournit 365 jours par an un bulletin quotidien de situation mondiale à destination de tous les ministres français.

Signe tangible de son utilité reconnue, il est devenu, il y a quelques semaines, le centre de coordination nationale du Système européen de surveillance de frontières (Eurosur)!

Plus largement, et nous le savons bien, une bonne appréhension des espaces maritimes nécessite une approche globale. A titre d'exemple, les outils de surveillance maritime qui se mettent en place à l'échelle européenne (Blue Mass Med, MARSUR, EUROSUR...) renforcent notre connaissance du milieu.

La marine nationale, au côté des autres administrations, a été la première à concevoir un système global de surveillance de ses approches maritimes avec SPATIONAV. Ce système précurseur est un modèle d'intégration à l'échelle d'un pays et inspire les projets européens actuels.

Nous voyons bien par ailleurs qu'à l'instar de l'opération ATALANTA de lutte contre la piraterie la coopération internationale est devenue indispensable. Le segment aérien fait aussi l'objet de réflexions, nous l'avons vu, pour compléter le dispositif de détection par d'autres systèmes robotisés ou des satellites.

Mais comme l'ont rappelé Monsieur SEGURA et Monsieur MENARD, l'aspect juridique est essentiel. Dans ce domaine, il faut aussi nous réjouir puisque le texte de loi relatif à « La lutte contre la piraterie et l'exercice des pouvoirs de police par l'Etat en mer » a été adopté et publié au Journal Officiel. Si la rédaction de textes d'application est bien sûr nécessaire, il s'agit là d'une étape fondamentale.

Je me réjouis par ailleurs avec vous de voir, qu'après le discours fondateur prononcé par le Président de la république au Havre le 16 juillet 2009, la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement vient de présenter au Conseil des ministres un **décret relatif au plan d'action pour le milieu marin**. Celui-ci vise à fédérer les dispositifs existants et à les amplifier dans le cadre des recommandations formulées par le Grenelle de la mer. Là encore les choses évoluent...

Enfin, pour l'outre-mer, la marine étudie actuellement, à la demande du Premier Ministre, la façon dont nous pourrions éviter des ruptures capacitaires temporaires en raison de la réduction actuelle de notre format. Des solutions innovantes seront proposées afin de pouvoir relever, dans les prochaines années, les nouveaux défis auxquels nous sommes exposés.

Je suis sûr d'une chose, c'est que nous ne devons pas avoir une approche trop jacobine de ces moyens. Chaque théâtre maritime doit pouvoir compter sur des moyens adaptés aux réalités nautiques et aux besoins opérationnels. Les besoins de Saint-Pierre et Miquelon ne sont pas ceux de la Polynésie!

Mesdames et Messieurs,

La tâche est encore grande, mais nous sentons bien que les lignes bougent.

En effet, cher Michel MORVAN, cher Francis VALLAT, la communauté maritime n'est pas inerte et ces trois éditions de Safer Seas permettent aux « optimistes raisonnables » que nous sommes de prendre la mesure des progrès accomplis!

Mais la mer demeure un formidable champ d'action. Elle vient nous rappeler l'urgence d'une mise en œuvre globale et partagée de cette nouvelle gouvernance maritime.

Les vents nous sont favorables et il y a de la place pour tout le monde!

Donc je souhaite à Safer Seas bon vent et bonne mer, et je vous donne rendez-vous à la prochaine édition.